

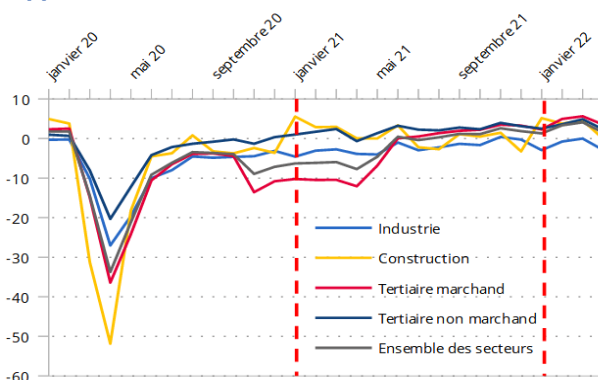
Le premier trimestre 2022 a été marqué par une nouvelle vague Omicron et par les tensions liées au début du conflit ukrainien. En Auvergne-Rhône-Alpes, en début d'année, le volume d'heures rémunérées par les entreprises parvient à se maintenir au-dessus du niveau d'avant-crise. L'emploi salarié progresse mais de moins en moins vite depuis douze mois. L'intérim régional croît, à l'inverse du rythme national. L'industrie et la construction sont à l'arrêt sur le trimestre alors que le tertiaire, marchand ou non, poursuit son extension. Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas depuis 2008. Le dynamisme des créations d'entreprises est essentiellement le fait des nouveaux microentrepreneurs. La construction neuve de logements se fortifie tandis que l'activité touristique subit les effets de la pandémie.

Au premier trimestre 2022, l'activité économique régionale, mesurée par le volume d'heures rémunérées par les entreprises, se maintient au-dessus du niveau enregistré avant la crise sanitaire. En Auvergne-Rhône-Alpes, tous secteurs confondus, l'activité économique est de 2,9 % supérieure à celle observée début 2019 ► **figure 1**. L'évolution est quasi équivalente à celle de la France (+ 2,8 %).

Dans les grands secteurs, seule l'industrie ne parvient toujours pas à retrouver sa situation d'avant-crise : en début d'année, l'activité reste inférieure de 1,2 % à ce qu'elle était trois ans auparavant. Le tertiaire garde le cap : la branche marchande dépasse son niveau de début 2019 de 4,3 % et la branche non marchande de 3,7 %. Enfin, la construction montre des signes forts de résilience avec un volume d'heures rémunérées supérieur de 4,5 %.

En avril, selon des données provisoires, l'activité ralentirait mais resterait toujours au vert avec un niveau supérieur de 1,5 % par rapport à 2019. L'industrie serait toujours en retrait et les deux branches tertiaires conserveraient un volume d'heures dépassant l'avant-crise.

► 1. Écart des heures rémunérées par secteur par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)

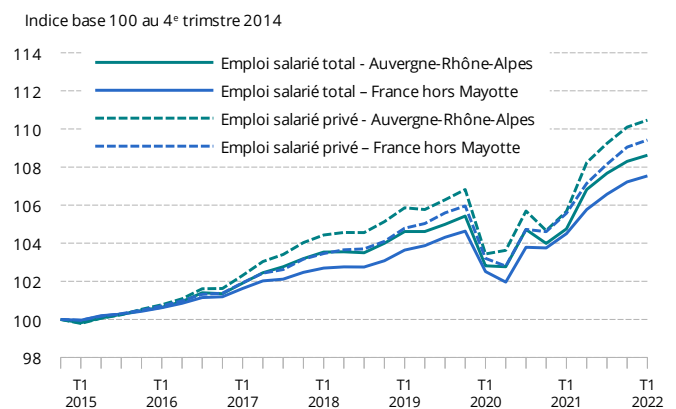


Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture chaque mois de janvier. Cette rupture est signalée par les traits verticaux pointillés.
Source : DSN, traitements provisoires Insee.

L'emploi salarié en ralentissement

Fin mars 2022, près de 3,2 millions de salariés travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes. En trois mois, 9 500 emplois ont été créés, soit une hausse de 0,3 %, comme en France ► **figure 2**. Malgré cela, la croissance ralentit depuis quatre trimestres. L'évolution est un peu plus faible dans le secteur public (+ 0,2 %) que dans le secteur privé (+ 0,3 %). Par rapport à l'avant-crise, tous secteurs confondus, ce sont 94 000 emplois supplémentaires dans la région, équivalents à une hausse de 3 %, plus importante qu'au niveau national (+ 2,8 %). L'emploi est particulièrement dynamique dans le secteur privé (+ 3,4 %), tandis que le nombre des salariés du public n'augmente que de 1,6 % par rapport à la situation pré-pandémie.

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Rhône et Savoie portent la croissance régionale trimestrielle

Plus de huit créations nettes d'emploi sur dix se situent dans le Rhône ou la Savoie, départements très dynamiques où l'emploi croît respectivement de 0,7 % et 1,0 % ce trimestre. À l'opposé, dans l'Ain, l'Ardèche et le Cantal, l'emploi recule entre 0,2 % et 0,4 % ; il est stable dans le Puy-de-Dôme.

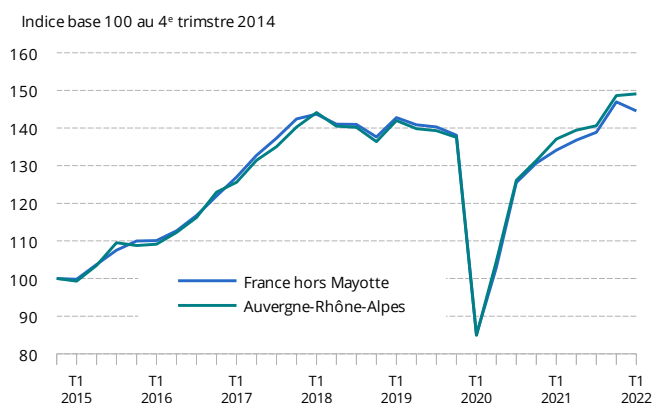
La situation d'avant-crise est toutefois dépassée dans tous les départements de la région. La Drôme, le Rhône ainsi que la Savoie sont particulièrement moteurs de la croissance grâce à une hausse de 4,0 %. La progression du nombre de salariés en Haute-Loire (+ 3,4 %) est également supérieure à la moyenne régionale.

Hausse régionale de l'intérim, contrairement à la France

Au premier trimestre 2022, le secteur intérimaire gagne 400 salariés dans la région, soit une légère hausse de 0,3 %. Au niveau national, l'intérim baisse de 1,7 % après presque deux ans de progression ► **figure 3**. La croissance est particulièrement portée par le Rhône qui compte 900 intérimaires supplémentaires, ainsi que par la Savoie et l'Isère, dans une moindre mesure. À l'opposé, l'Ain, l'Ardèche et la Loire subissent des pertes entre 2,5 % et 5,2 %.

Par rapport à l'avant-crise, l'Ardèche reste le seul département en repli (- 19,7 %). La Haute-Savoie et l'Isère, bien qu'en croissance par rapport à fin 2019, sont en deçà de la moyenne régionale (+ 8,4 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Industrie et construction à l'arrêt

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi industriel est globalement stable début 2022, après quatre trimestres en croissance ► **figure 4**. En France, il se replie de 0,1 %. Dans la région, les pertes d'emplois dans le secteur de l'énergie (- 0,4 %), la fabrication de matériel électronique (- 0,3 %) et de transport (- 1,1 %) sont compensées par de nouveaux salariés dans l'agroalimentaire (+ 0,3 %) et les autres produits industriels (+ 0,2 %).

Le niveau d'emploi industriel dépasse de 0,3 % celui de fin 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes, alors qu'il est en deçà de 0,5 % en France. La fabrication de matériel de transport (- 5,4 %) peine à retrouver sa situation antérieure, mais le fort dynamisme de l'agroalimentaire (+ 6,4 %) et de l'énergie (+ 2,1 %) permettent à la branche d'être positive. L'Ain, le Puy-de-Dôme ainsi que la Haute-Savoie sont en repli d'au moins 0,8 %. L'Ardèche, la Loire ainsi que le Rhône comptabilisent autant de salariés qu'avant la pandémie. La Drôme et l'Isère sont ceux qui s'en sortent le mieux.

Ce premier trimestre 2022, le secteur de la construction est stable dans la région après sept trimestres de hausse ► **figure 5**. La croissance dans l'Ain, l'Allier, l'Ardèche et le Puy-de-Dôme compense les pertes de la Drôme, de la Haute-Loire et de la Haute-Savoie.

► 4. Emploi salarié par secteur

Secteur d'activité	Effectif au 1 ^{er} trimestre 2022	Évolution par rapport au 4 ^e trimestre 2021		France hors Mayotte (en %)	Évolution par rapport à l'avant-crise (en %)
		En effectif	En %		
Agriculture	24 700	- 200	- 0,8	- 0,6	+ 5,8
Industrie	493 500	- 100	- 0,0	- 0,1	+ 0,3
Construction	199 300	0	+ 0,0	+ 0,1	+ 5,3
Tertiaire marchand hors intérim	1 386 200	+ 8 300	+ 0,6	+ 0,6	+ 4,0
Intérim	118 200	+ 400	+ 0,3	- 1,7	+ 8,4
Tertiaire non marchand	970 300	+ 1 100	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,9
Ensemble	3 192 200	+ 9 500	+ 0,3	+ 0,3	+ 3,0

Note : données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.

Avertissement : les données du secteur agricole sont provisoires suite à des difficultés de traitement par la MSA. L'Insee réalise une estimation, en prolongeant les tendances des trimestres précédents et à partir des déclarations administratives.

Champ : emploi salarié total.

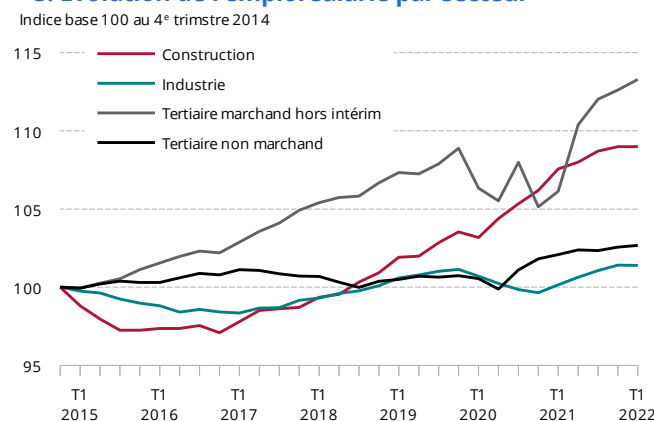
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Depuis fin 2019, le nombre de salariés de la construction a augmenté de 5,3 % dans la région, rythme moins marqué qu'en France (+ 6,2 %). Seul le Cantal ne retrouve pas son niveau d'avant-crise (- 0,7 %). L'Ardèche, l'Isère et le Puy-de-Dôme enregistrent une hausse d'au moins 7,5 %.

Au premier trimestre 2022, les effectifs salariés du tertiaire marchand hors intérim augmentent de 0,6 %, un rythme similaire à ce qu'il est au plan national. Ce secteur est le plus allant : 8 300 emplois supplémentaires ont été créés dans la région. Seuls l'Ain et le Cantal sont en recul (respectivement - 0,5 % et - 0,3 %). La Savoie est le département le plus dynamique avec une vive augmentation de 1,6 %. Au sein du tertiaire marchand, l'emploi est presque stable dans les activités de transport et d'entreposage, l'hébergement-restauration et les activités financières, et plus dynamique dans les autres branches des services marchands.

Le tertiaire marchand, chahuté par la pandémie, s'est bien relevé depuis fin 2019, avec un gain de 4,0 % dans la région, soit un rythme plus rapide qu'en France (+ 3,7 %). Près de la moitié des 54 000 emplois supplémentaires se trouvent dans le Rhône.

► 5. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Les activités immobilières, financières et d'assurance ainsi que le transport et l'entreposage ne retrouvent pas leur niveau d'avant-crise. Au contraire, l'emploi dans l'information et la communication croît de 9,2 %. Le commerce augmente de 4,8 % et l'hébergement-

restauration, activité à l'arrêt pendant la crise, dépasse de 3,1 % son niveau de fin 2019.

Début 2022, 1 100 salariés supplémentaires viennent renforcer les effectifs de la branche du tertiaire non marchand, soit une hausse de 0,1 %, légèrement inférieure à la croissance nationale (+ 0,2 %). Ces emplois sont essentiellement situés dans le Rhône et les départements savoyards.

L'emploi non marchand dépasse sa situation d'avant-crise de 1,9 %, tant dans la région qu'en France. Seuls l'Allier et le Cantal ne participent pas à cette évolution, du fait d'un repli de 0,1 % et 1,0 % respectivement. La Savoie se distingue avec une forte hausse de 4,7 %. L'emploi dans l'Ain, le Rhône ainsi que la Haute-Savoie croît à un rythme compris entre 2,0 % et 2,7 %.

Avertissement sur le marché du travail :

Les estimations trimestrielles d'emploi au premier trimestre 2022 sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques.

La Caisse nationale de l'Urssaf a, en juin 2021, basculé l'ensemble de son système statistique vers la source des déclarations sociales nominatives (DSN), générant des révisions des séries longues du nombre de postes salariés sur le champ privé hors intérim. Cette révision est maintenant prise en compte dans les séries diffusées par l'Insee. S'y ajoute la révision, habituelle, liée à la mise à jour des modèles calculant les corrections des variations saisonnières.

Par ailleurs, les alternants (en apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont désormais inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi salarié sur les années récentes. Cela conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires au niveau national entre fin 2019 et fin 2021, l'apprentissage ayant fortement augmenté sur cette période.

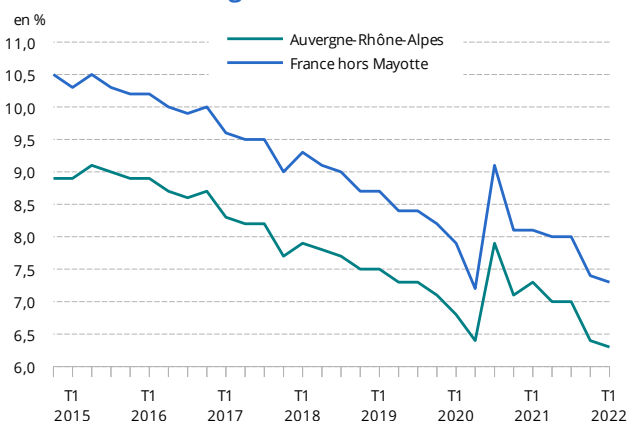
Enfin, les niveaux d'emploi en séries longues des estimations trimestrielles d'emploi sont calés sur les estimations annuelles d'emploi, qui ont été l'objet d'un rebasement au printemps 2022.

Ces différentes révisions sont détaillées dans la [note méthodologique sur l'emploi salarié](#).

Le chômage au plus bas depuis 2008

Dans la région, le taux de chômage s'établit à 6,3 % de la population active à la fin du premier trimestre 2022. Il baisse de 0,1 point par rapport à la fin d'année précédente, comme au niveau national ► [figure 6](#). En repli quasi continu depuis un an, le chômage régional atteint un niveau aussi bas que celui connu avant la crise économique de 2008. Ainsi, les effets de la crise sanitaire ont été gommés : le taux de chômage est inférieur de 0,8 point au niveau pré-crise.

► 6. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

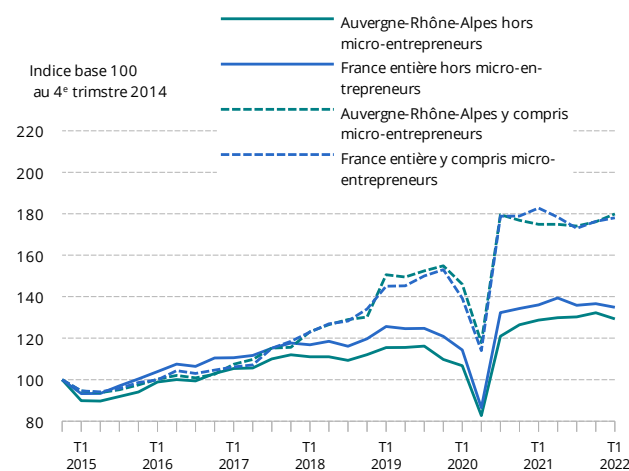
Au sein de la région, le chômage n'augmente faiblement que dans l'Allier et en Ardèche (+ 0,1 point) et reste stable en Haute-Loire. Il baisse dans les autres départements, entre - 0,1 point et - 0,2 point. Tous les départements se situent sous leur seuil d'avant-crise, jusqu'à plus d'un point d'écart pour la Loire et la Drôme. Les deux Savoie, fortement orientées vers le tourisme, ont enregistré une flambée de leur taux de chômage lors de la

pandémie. Elles retrouvent un niveau modéré en début d'année (5,4 % pour la Savoie et 5,7 % pour la Haute-Savoie).

Les créations d'entreprises toujours portées par les microentrepreneurs

Au premier trimestre 2022, 31 700 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes, un niveau équivalent au record du troisième trimestre 2020, après le premier confinement. En trois mois, les créations régionales augmentent de 2,1 % ► [figure 7](#), un point de plus qu'au national. La croissance est portée par les services (+ 11,2 %) et, dans une moindre mesure, par la construction (+ 2,6 %). En revanche, l'industrie et le commerce reculent fortement (respectivement - 8,9 % et - 15,1 %). Les créations dans ce dernier secteur sont en baisse continue depuis l'été 2020. La branche des services représente désormais plus de six créations sur dix. Toutes activités confondues, la région compte 124 100 entreprises nouvellement créées sur les douze derniers mois, un plateau toujours très élevé, comme en France.

► 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Sur le trimestre, 20 000 créations relèvent du microentrepreneuriat et tirent la croissance régionale, avec une hausse de 4,9 %. Sous ce régime, les services enregistrent à nouveau une forte progression (+ 15,1 %), tandis que le commerce recule nettement (- 17,2 %). Hors microentrepreneuriat, les créations baissent (- 2,2 %), entraînées par le commerce et l'industrie (tous deux autour de - 12,5 %). Les services gardent la tête hors de l'eau, mais avec une augmentation bien moins franche (+ 4,1 %).

Entre avril 2021 et mars 2022, 3 400 défaillances d'entreprises ont été répertoriées dans la région. Après avoir atteint un point bas dans un contexte de mesures étatiques de soutien aux entreprises, les dépôts de bilan semblent repartir à la hausse depuis le début de l'année, dans la région comme en France. Les défaillances restent toutefois bien en deçà de leur niveau d'avant-crise (environ 6 000 dans la région sur un an).

Avertissement sur les créations d'entreprises :

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le [sujet](#).

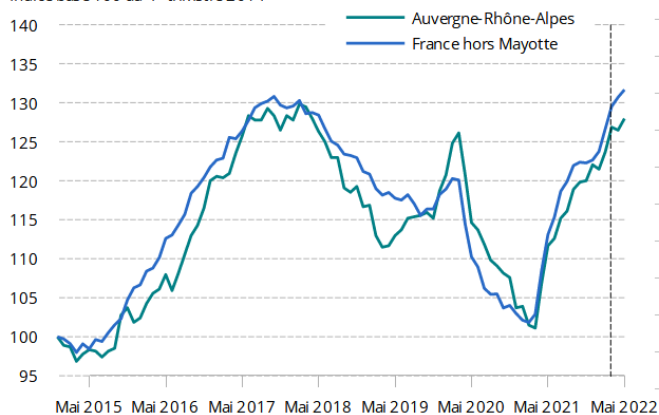
Un dynamisme quasi généralisé pour la construction de logements

Dans la région, 68 700 autorisations de construction de logements neufs ont été délivrées entre avril 2021 et mars 2022. Par rapport au cumul annuel de l'année précédente, le volume de permis de construire progresse de 25,6 % ► [figure 8](#). Le constat au niveau

national est presque identique, avec un demi-point de plus. La poussée est globale dans la région, seuls le Rhône et la Haute-Savoie étant sous la barre des 10 %. L'Allier, la Drôme, l'Isère, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme sont particulièrement dynamiques, avec des hausses supérieures à 40 %. En comparaison avec l'avant-crise, le volume d'autorisations de construction augmente de 7 %. Les mises en chantier de logements progressent également sur les douze derniers mois, mais à un rythme bien moindre (+ 8,2 % dans la région, contre + 9,8 % en France). La hausse est supérieure à 40 % en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme. Bien que plus faible, elle reste à deux chiffres dans le Cantal, l'Ardèche, la Savoie et l'Ain. Inversement, le Rhône est en recul de 4,4 % et, compte tenu de son poids important dans la région, freine la croissance régionale.

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction

Indice base 100 au 4^e trimestre 2014



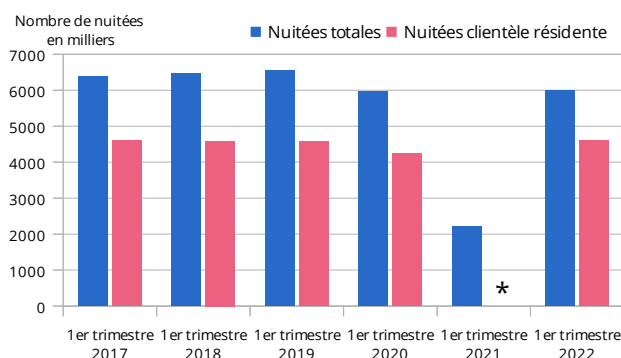
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.
Source : SDES, Sit@delz.

L'activité touristique marquée par la vague Omicron en début d'année

Au premier trimestre 2022, marqué par la survenue de la vague Omicron avec son pic fin janvier, les hôtels de la région ont enregistré six millions de nuitées ► **figure 9**. Le niveau de fréquentation reste inférieur aux années précédant la crise sanitaire et s'explique principalement par une chute de la clientèle résidant à l'étranger. Par rapport à début 2019, celle-ci est en recul de 28 % dans la région. La clientèle résidant en France garde un niveau quasi égal à l'avant-crise. Dans la région, elle représente un peu plus de 76 % de la fréquentation totale sur le trimestre, soit environ cinq points de plus qu'avant la survenue de la Covid.

Au mois de janvier 2022, les nombres d'heures rémunérées dans les secteurs touristiques approchent ceux enregistrés avant la crise (+ 0,5 % dans l'hébergement, mais - 0,5 % dans la restauration). À la fin du pic épidémique de début d'année, leurs niveaux remontent en février et mars et se situent entre + 4 % et + 6 % par rapport aux totaux d'avant-crise. En avril, selon des données provisoires, le volume d'heures fléchirait légèrement, mais demeurerait au-dessus de celui observé en 2019.

► 9. Évolution de la fréquentation hôtelière



*** Note :** données trimestrielles brutes. En 2021, les enquêtes ne permettent pas la répartition entre clientèle étrangère et résidente.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquête hôtellerie, 2017-2022.

Les chiffres d'affaires dans l'hôtellerie progressent et dépassent en février, pour la première fois, le niveau enregistré avant la crise sanitaire (de près de 2 %). Dans la restauration, ils sont légèrement en deçà (- 0,9 %). En mars, selon des données provisoires, c'est l'inverse qui se produirait : l'hôtellerie repasserait sous son niveau d'avant-crise (- 1,4 %), tandis que la restauration le dépasserait nettement (+ 4,5 %).

Frédéric Lahi, Annelise Robert (Insee)

► Contexte national – En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (- 0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (- 1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+ 4,5 % d'inflation sur un an en mars, après + 2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

► Contexte international – L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui, notamment, a accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

► Pour en savoir plus

- Bilan économique 2021 : « Un retour progressif à la normale », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 32, juin 2022
- « Embellie en fin d'année » *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 31, avril 2022
- « Guerre et prix », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2022
- Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - premier trimestre 2022, *Insee Informations rapides* n° 180, juillet 2022
- Tableau de bord de la conjoncture : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>

